

## Publications économiques et financières



### Conjoncture économique

N° 299 / Avril 2020

# PREMIÈRES TENDANCES CONJONCTURELLES

## 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2020

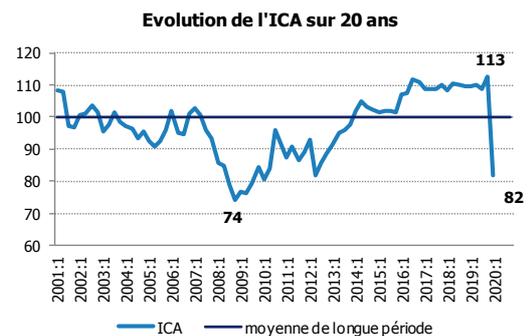
### Un confinement qui pèse sur le climat des affaires

L'expansion rapide de la pandémie Covid-19 s'est traduite en Polynésie française par un arrêt quasi-général de l'activité économique et des échanges avec l'extérieur dès la fin du mois de mars.

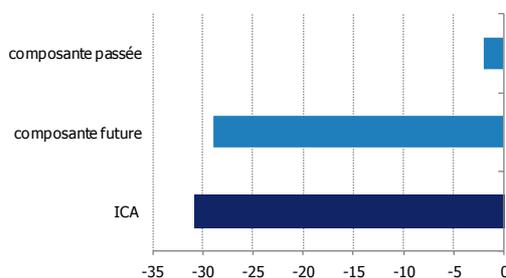
Le trimestre s'achève sur une note très négative qui pèse sur le moral des entreprises. L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui avait terminé l'exercice 2019 à son plus haut historique, 113 points, chute de 31 points, jusqu'à 82 points, niveau non observé depuis la dépression de 2009-2012.

La plus forte contribution à la dégradation soudaine de l'ICA tient essentiellement aux perceptions pessimistes des chefs d'entreprise sondés sur le futur proche.

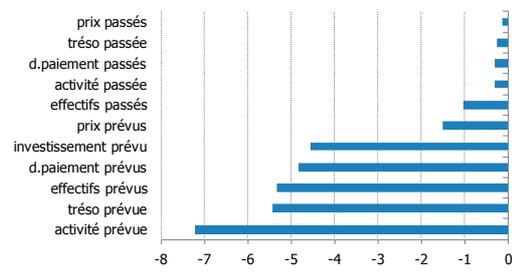
Leurs appréhensions se portent en premier lieu sur le devenir de leur activité et leur situation de trésorerie. Ils craignent également de devoir redimensionner à la baisse leurs effectifs et leurs projets d'investissements.



**Contributions à l'évolution de l'ICA**  
au premier trimestre 2020



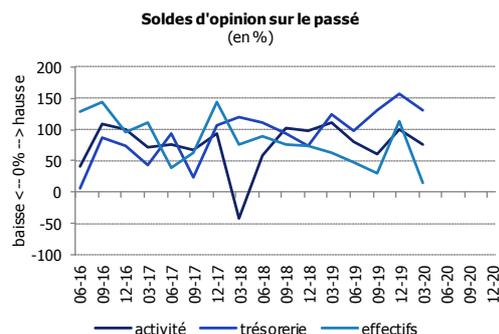
**Contributions à l'évolution de l'ICA**  
au premier trimestre 2020



## Un début d'année prometteur

Dans la mesure où le confinement de la Polynésie française est intervenu en fin de trimestre, les chefs d'entreprise ont fait état d'une activité satisfaisante au début de l'année, dans un contexte de stabilisation de leurs effectifs et de leurs charges d'exploitation.

Ils estiment en outre avoir bénéficié d'une situation de trésorerie confortable sur les premiers mois de 2020.

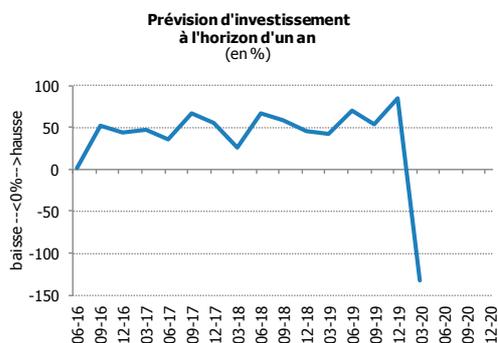
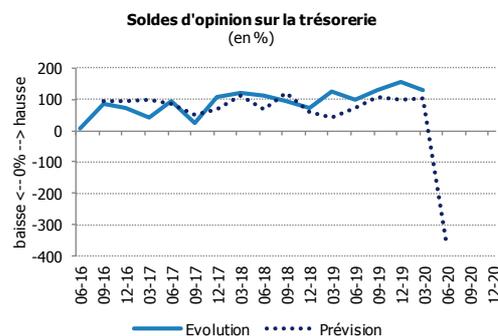
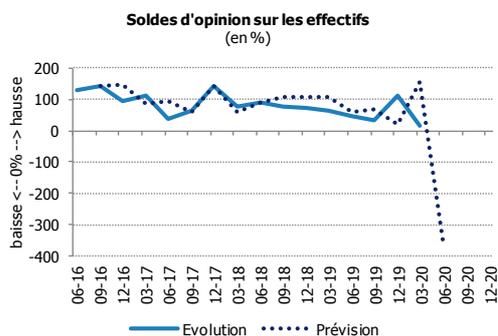
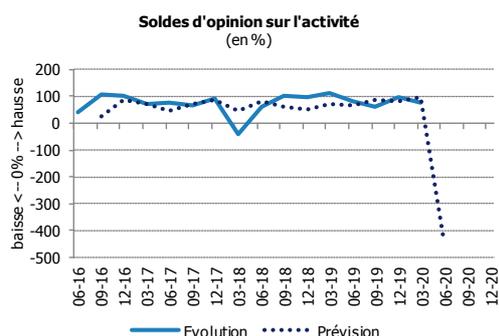


## Mais de sombres perspectives pour le deuxième trimestre 2020

En revanche, avec la mise en sommeil de la vie économique à partir du 20 mars et les incertitudes quant à sa reprise, les dirigeants économiques sont unanimement inquiets pour le trimestre suivant.

Ils anticipent une contraction drastique de l'activité, qui va fortement dégrader leur trésorerie. Par conséquent, ils redoutent de ne pouvoir maintenir leurs effectifs en l'absence d'aides complémentaires.

Quant à leurs prévisions d'investissement à l'horizon d'un an, elles sont annihilées.



### MÉTHODOLOGIE

L'indicateur synthétique du climat des affaires est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10).

Il s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés est supérieure à la moyenne de longue période.